



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) : **Hélimax / SAF**

Tél : 06.22.81.23.25

Bénéficiaires : **Refuges CAF**

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Ravitaillement + matériel	10/08/2016	Pré de Madame Carle	Refuge des Ecrins	4	0	4
Ravitaillement + matériel	10/08/2016	Pré de Madame Carle	Refuge du glacier Blanc	4	0	4
Ravitaillement + matériel	10/08/2016	Pré de Madame Carle	Refuge du Pelvoux	3	0	3
Ravitaillement + matériel	10/08/2016	Pré de Madame Carle	Refuge du Sélé	1	0	1

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :

AS 350 B3 Ecureuil rouge et blanc F-GJKY

Nom du pilote : **Dominique Heib**

A Saint Crépin

Le 10/08/2016, Maxime GAILLARD

Autorisation accordée n° **429/2016**

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le //

Le Directeur, **Thierry DURAND**

Copie au secteur de :

VALLOUISE

Préconisations du Parc national :

A , le :